

LES ANARCHISTES DANS L'AFFAIRE DREYFUS...

«Ils ont bien fait! La réhabilitation d'un officier qui a été condamné par sept camarades, et déclaré coupable par le haut commandement de l'armée, compromet le salut du pays bien plus qu'une erreur judiciaire...».

ROGER MARTIN DU GARD. (Paul BARRÈS)

Il est impossible de comprendre le rôle des anarchistes dans l'affaire Dreyfus, si l'on ne fait pas l'examen du climat qu'elle avait créé d'une part et, d'autre part, l'étude de la situation où se trouvaient les anarchistes à cette époque.

Insignifiant à son origine, le procès Dreyfus (1894) va prendre l'ampleur que l'on sait jusqu'à la grâce signée en sa faveur en septembre 1899.

Les événements qui, au cours de ces cinq années, se succèdent: révélations, scandales, faux témoignages, suicide, etc..., vont passionner l'opinion au point de trancher la France en deux.

Il n'y a plus au cours de cette fameuse affaire que deux camps: les dreyfusards et les antidreyfusards, l'on se sourira ou l'on se foudroiera du regard d'une banquette de chemin de fer à l'autre, selon le journal que l'on tirera de sa poche, l'on se jettera les assiettes à la tête de père à fils dans des familles que l'on croyait à l'abri de tous les troubles.

En bref, un climat de passion, de révolte et de colère a saisi le pays, où la neutralité a lâcheté pour synonyme.

Les rebondissements les plus spectaculaires vont redonner une impulsion à l'affaire, qui, au cours de toute sa durée, ne verra pas tomber la fièvre, tout au plus assistera-t-on à des renversements de position, d'hommes confondus par la mise à jour de documents ou par la révélation de faux témoignages.

Toute l'intelligentsia du pays, de droite comme de gauche, est mêlée au drame qui se joue, et parfois, selon leurs intérêts, leurs sympathies et leurs réactions, les hommes d'une même tendance se trouvent dans les camps opposés.

D'un côté, derrière l'antisémite Drumont, le revanchard Déroulède et... l'ex-communard (!) Rochefort, toute une masse soutient l'armée, prône le racisme et gueule «*Vive la France!*».

De l'autre, un nombre d'hommes qui grandira dans la même mesure où la masse qui lui fait face diminuera, réclame la vérité et la lumière. Parmi ceux-là, Jean Jaurès, Georges Clemenceau, Octave Mirbeau, Lucien Descaves, Paul Brulat et Zola dont on pourra dire qu'il a été un moment de la conscience universelle.

Dans ce climat de violence, où les vitres des journaux volaient en éclats, et où l'auteur de «*J'accuse!*» était molesté, la jeunesse trouvant son affirmation dans l'affrontement de ces deux forces en présence, se range, elle aussi, dans l'un et l'autre camp, comme on le voit de nos jours, partagée dans les rangs d'«*Occident*» et dans ceux des mouvements gauchistes.

Il faudra cinq ans de cette lutte grandissante entre ceux qui veulent faire l'obscurité et le silence et ceux qui veulent la lumière, toute la lumière; il faudra la révélation des faux témoignages et des faux rapports, les rétractations et le suicide du colonel Henry pour qu'enfin et à contre-cœur soit consenti à la grâce et à la libération du capitaine Alfred Dreyfus.

En résumé, c'est sous le signe de la confusion que va se dérouler cette période d'Histoire particulièrement trouble, qui ramenait la civilisation au stade des procès de sorcelleries (on a fait mieux depuis): c'est sous le signe de la division des forces réactionnaires et révolutionnaires que vont s'écouler ces cinq années qui verront des hommes comme Clémenceau parmi les défenseurs de Dreyfus et Rochefort parmi ses adversaires et des hommes comme Guesde refuser de prendre parti.

Les anarchistes seront-ils exempts de cette confusion? Certainement pas.

Mais il est bon de situer auparavant où ils en étaient lorsque éclata «l'affaire».

Nous sommes en 1894, au lendemain du procès des Trente. Faut-il rappeler cette machination policière et gouvernementale, dont le but était de décapiter moralement le mouvement de ses leaders et même peut-être de les décapiter physiquement. Le procès s'effondre devant le vide et l'inanité de l'accusation. Cependant, l'anarchie en sort désorganisée, sans journaux, sans audience, et avec la menace de tomber à tout moment sous le coup des lois scélérates.

Pouget s'est réfugié à Londres, d'où il tire «*Le Père Peinard*» (série londonienne), Jean Grave sort «*Les Temps Nouveaux*» (4 mai 1895), qui font suite à «*La Révolte*», et Sébastien Faure fonde «*Le Libertaire*» (16 novembre 1895).

Rappelons que le jugement du procès des Trente avait été rendu le 6 août 1894; il y a donc quelques mois que les anarchistes sont rendus à la liberté lorsque éclate l'affaire Dreyfus, ils viennent tout juste de reprendre leur activité et dans des circonstances particulièrement périlleuses et précaires (1).

L'arrestation en octobre 1894 du capitaine Dreyfus passe inaperçue à leurs yeux.

En effet, l'on ne peut compter à leur actif la clairvoyance et l'activité de Bernard Lazare (qui ne constituerait du reste qu'une exception) celui-ci, malgré ses sympathies pour les anarchistes ne pouvant être considéré que comme un sympathisant.

La réaction des leaders est significative; Pouget écrit dans «*Le Père Peinard*»:

«Jérémiades! Les patriotards sont en fureur. Un de leurs plus rupins galonnés, un youtre alsacien, Dreyfus, a bazardé un tas de secrets militaires à l'Allemagne.

- Ohé ! les bourgeois, ne vous épatez donc pas: les militaires ont ça dans le sang.

L'instinct de trahison est bougrement plus commun dans leurs gibernes que les bâtons de maréchal» (2).

Jean Grave et ses amis feront montre de la même indifférence; dans «*l'Action*», journal sans lendemain qu'il créa avec André Girard, en février 1896, ce dernier déclare:

«S'il faut en croire une brochure que vient de publier Bernard Lazare, l'affaire du «traître Dreyfus» serait-elle aussi une erreur judiciaire?...

C'est fort possible... Toutefois, il est un point qui ne ressort pas suffisamment des explications fournies par la brochure en question. Pourquoi se serait-on adressé à Dreyfus, riche et possédant de puissantes relations? C'est généralement aux pauvres diables que ces sortes d'aventures arrivent. Est-ce parce qu'il est juif comme le laisse entendre Bernard Lazare? La raison ne paraît pas concluante et, sans être taxé d'antisémitisme, je crois pouvoir dire que ce serait là plutôt une raison pour que le contraire eût eu lieu».

Il ne le fera pas d'emblée, puisque, jusqu'au 7 novembre 1897, «*le Libertaire*» ne prononcera même pas le nom de Dreyfus, et lorsqu'il sortira de son silence, sous la signature de Sébastien Faure, ce sera pour déclarer:

«La personnalité de Dreyfus m'est indifférente. Comme officier, il appartient à cette caste d'individus qui commanderaient le feu contre moi et mes amis, si, demain, la révolte s'affirmait... A ce titre, il m'est plutôt antipathique».

Cependant, la pensée d'une injustice le poursuit il sait pour l'avoir payée de plusieurs années de prison, et pour avoir risqué de le payer plus cher encore, ce qu'est la justice et de quoi elle est capable.

(1) Leurs principaux leaders étaient incarcérés ou en fuite depuis février et mars, et S. Faure purgeait une peine lorsqu'il fut inculpé dans le procès des Trente.

(2) «*Le Père Peinard*», série londonienne, n°4, deuxième quinzaine de novembre 1894. Celui qui va jouer un rôle dans l'affaire Dreyfus et y entraîner les anarchistes, c'est Sébastien Faure.

Et, le 8 janvier 1898, *«le Libertaire»* consacre toute sa quatrième page à l'annonce d'une grande réunion pour le 15 janvier sous le titre *«De Dreyfus ou d'Esterhazy, quel est le traître? nous l'ignorons»*.

Ce meeting, qui réunit les orateurs suivants: S. Faure, Henri Dhorr, Broussouloux, Tortelier et Louise Michel, est avant tout une protestation contre le huis clos, par lequel on tente de camoufler la vérité.

L'initiative de S. Faure sera loin d'être approuvée par l'ensemble des camarades anarchistes.

Jean Grave, qui la désavoue, fait paraître l'intervention de Tortelier:

«Je viens à la réunion puisqu'on a mis mon nom sur les affiches sans me consulter, et que je ne veux pas laisser passer cela sans déclarer que les anarchistes n'ont qu'à se réjouir de ce que les dirigeants et les galonnés se mangent le nez. Tant mieux! Tant mieux! Pour ce qui est de Dreyfus ou d'Esterhazy, je m'en fous».

Il rejoint là la position de Jean Grave qui avait résumé le problème dans ce raccourci lapidaire:

«Dreyfus coupable? Dreyfus innocent?... je n'en sais rien et peu m'en chaut puisque, après tout, il ne subit que les inconvénients qu'il avait mission de défendre».

La thèse était présentée de façon séduisante, mais un peu simpliste.

En réalité, *«les dirigeants et les galonnés ne se mangeaient pas le nez»* comme l'imaginait Tortelier, mais, tout au contraire, s'entendaient comme larrons en foire, pour envoyer un innocent au bagne.

Attaqué par Pouget, qui rappelle que le meeting ne devait porter que sur le huis clos et non sur l'innocence ou la culpabilité de Dreyfus, S. Faure déclare que: *«L'affaire Dreyfus n'est plus l'affaire Dreyfus»* et: *«qu'elle porte la question sociale tout entière»*.

Et, définissant le rôle que les anarchistes ont à jouer, il ajoute qu'il sera: *«de ne pas rester totalement étrangers au mouvement, ne pas entrer comme affiliés dans la conspiration, mais se mêler à l'agitation et profiter d'un cas particulier et des batailles qu'il suscite, pour aborder le développement des thèses qui nous sont chères, mettre le public en garde contre les funestes emballements et dire ce que nous pensons, notamment de la justice militaire ou civile, de l'armée, des chefs du patriotisme, des religions, de l'antisémitisme, de la presse, de l'opinion publique»*. (*«Le Libertaire»*, 29 janvier 1898.)

Les compagnons qui s'étaient opposés à lui se satisferont de cet élargissement du problème qu'ils considèrent comme une rétractation.

En fait, la frontière définie par S. Faure est trop fragile pour ne pas être rompue.

Comment combattre l'antisémitisme sans se faire l'avocat de Dreyfus, comment ne pas dénoncer la justice militaire sans condamner Esterhazy?

Et c'est ce qui va se produire dans les temps qui vont suivre.

Le 4 septembre 1898, après de multiples réunions à travers le pays, il placarde ce titre sur les quatre colonnes du *«Libertaire»*: *«Dreyfus est innocent»*.

Et il écrit ces mots qui ne laissent aucune équivoque:

«Je jeterai dans la mêlée mes ardeurs et mes colères, mes revendications et mes haines. Que m'importe ce qu'a été hier ce souffrant, ce qu'il sera peut-être demain, si son martyr prend fin. Je ne le connais pas; il est présentement une victime, et j'exècre ses bourreaux. Je veux démasquer ceux-ci et soulever contre eux la réprobation universelle. Ce faisant, j'œuvre en révolutionnaire».

Il ne sera suivi que petit à petit; cependant, les esprits ont évolué et les militants entrent dans l'action par le biais.

Émile Pouget voit à travers le cas de Dreyfus l'occasion d'attirer l'attention sur les bagnards victimes de la vindicte gouvernementale:

«On boucane bougrement autour de Dreyfus, des chiées de types chiaient sur son malheureux sort parce qu'il est riche. Tandis que peu, bien peu, s'apitoient sur les misères qu'endurent les innocents à qui on vient de refuser l'amnistie. Il est vrai que ceux-là sont de pauvres purés».

Si Jean Grave reste réticent et le restera jusqu'au bout, son journal «*Les Temps Nouveaux*» effectue un virage.

Au lendemain du «*J'accuse*» d'Émile Zola, André Girard, dans les colonnes de ce journal, qualifie ce pamphlet «*d'acte révolutionnaire*» et «*de coup formidable porté au militarisme et au respect de l'armée*».

Dans le numéro du 13 août 1898, Il va durcir sa position:

«*Quand une agitation naît, qui peut avoir pour effet, qui aura certainement pour effet d'amoinrir dans l'esprit des masses le sot respect de la force armée, et partant de restreindre sa puissance, il est de prétendus révolutionnaires qui viennent déclarer que le prolétariat n'a rien à y voir! Est-ce aveuglement ou mauvaise foi? Est-ce stupidité ou calcul à longue portée?*» (3).

Et, dans le numéro du 11 novembre 1898, Jean Grave lui-même conviendra que la personne de Dreyfus est dépassée et que l'affaire qu'elle a suscitée est devenue «*une lutte entre la clarté et l'obscurantisme, entre les aspirations nouvelles et les formes du passé*».

S. Faure se rend compte alors que le mouvement est mûr pour une mutation; il suspend provisoirement «*Le Libertaire*», invite E. Pouget à faire de même du «*Père Peinard*» en vue de la création d'un quotidien.

Il paraîtra le 6 février 1899 sous le titre: «*Journal du Peuple*». Presque tous les anarchistes y collaborent.

Un seul reste irréductible: Jean Grave.

S'il ne nie pas au nouvel organe la qualité de libertaire, il constate qu'il est aussi dreyfusien et que ce coude à coude avec des éléments qui ne sont pas anarchistes, et qui même parfois sont politiques, crée des compromissions qu'il dénonce.

«*Le Journal du Peuple*» devait disparaître en décembre 1899, à la fin de l'année qui l'avait vu naître.

La grâce de Dreyfus (septembre 1899), le rendait sans objet, et S. Faure faisait reparaître «*Le Libertaire*» et E. Pouget «*Le Père Peinard*».

Il importe, en conclusion, de faire l'analyse des mobiles qui ont animé l'attitude des anarchistes dans l'affaire Dreyfus.

De leur abstention d'abord.

Quatre raisons fondamentales s'imposent à l'esprit:

1- La situation dans laquelle ils se trouvaient, rappelée au cours de cet article, la persécution qui les accablait et qui ne les mettait pas dans une situation de ressentir et moins encore de pressentir ce qu'allait être l'affaire Dreyfus.

2- La personnalité même de Dreyfus, dont la fonction qu'il occupait (celle de militaire) allait hérisser les anarchistes et les rendre indifférents au problème.

3- La quasi-certitude où ils se trouvaient (avec le reste du pays) de la culpabilité de Dreyfus. Ils n'avaient pas supposé, en dépit de leur préjugé antiétatique et antimilitariste, que le Gouvernement et l'État-major étaient capables d'une aussi odieuse machination... surtout vis-à-vis d'un des leurs.

4- Enfin leur répugnance à se trouver aux côtés d'hommes auxquels ils étaient opposés et dont le coude à coude risquait de compromettre leur pureté idéologique.

Les raisons de leur adhésion dès la fin de 1897 ne sont pas moins significatives.

1- Le fait qu'un anarchiste ne peut rester indifférent à une injustice quelle qu'elle soit et quelle qu'en soit la victime.

(3) Cet article est une attaque contre J. Guesde, qui avait prôné l'abstention dans cette affaire.

2- L'obligation pour le mouvement de ne pas ignorer le présent et sans se contenter d'un lointain idéal d'avoir les yeux grands ouverts sur toutes les réalités.

3- La possibilité, en dénonçant le crime contre Dreyfus, de dénoncer tous les crimes, de rappeler parallèlement au sort des camarades croupissant dans les bagnes, l'infamie du système social dans son entier.

4- La remise en selle des anarchistes, mis à mal par le procès des Trente, et qui pouvaient jouer un rôle de premier plan et se faire reconnaître et mieux connaître de ceux qui les ignoraient ou les méconnaissaient.

Ce qui fut le cas et permit en des milieux divers de les réhabiliter, de les faire apprécier et de nouer des sympathies et des amitiés, comme celle de Francis de Pressensé, président de la *Ligue des Droits de l'Homme*.

Cela permit aussi à quelques bagnards (trop peu, hélas!) d'obtenir leur grâce à la faveur du climat général.

En conclusion, qu'il me soit permis de citer quelques passages du «J'accuse» de Sébastien Faure, qui fut «l'anarchiste» de l'affaire Dreyfus, comme il devait être, quelque quinze ans plus tard, «l'anarchiste» de la guerre de 1914-1918, par son refus de signer le manifeste des seize.

« Moi aussi, J'accuse!

J'accuse les riches de vous avoir dépouillés et de vous frustrer chaque jour du patrimoine qui vous appartient.

Ces faits sont indéniables et je dis qu'ils constituent des crimes.

J'accuse les gouvernements de vous ravir en liberté ce que les riches vous volent en bien-être.

Ces choses sont certaines et je dis qu'elles constituent des crimes.

J'accuse les législateurs et les magistrats de consacrer les usurpations des riches et des gouvernements.

Ces faits sont incontestables et je dis qu'ils constituent des crimes.

J'accuse les hommes de caserne de faire métier de tueries périodiques, de vivre de la mort d'autrui. Gradés, soudards, chauvins, incarnent dans notre siècle, qui devrait être d'apaisement et de floraison, les époques reculées de sauvagerie et de meurtre.

Ces choses sont vraies et je dis qu'elles constituent des crimes.

J'accuse les hommes d'Église de pervertir les consciences, d'enténébrer les cerveaux, d'aveugler les volontés.

Ces faits sont exacts et je dis qu'ils constituent des crimes.

J'accuse les éducateurs du peuple de se prostituer à la duplicité des prêtres, à la férocité des traîneurs de sabre, à l'iniquité des magistrats et des législateurs, au despotisme des gouvernants, à la cupidité des riches.

Ces choses sont véridiques et je dis qu'elles constituent des crimes.

Ah! qu'il se lèverait tôt, le soleil, sur les générations devenues saines, heureuses et fières, si, en un geste viril de libération, toutes les victimes des institutions présentes s'adressaient au mal qui les accable: l'autorité, et si de chaque poitrine jaillissait ce cri: J'ACCUSE!».

Que dire de plus sur le terrain où les anarchistes avaient placé l'affaire Dreyfus?

Maurice LAISANT.
